

Présidence : Bosnie-Herzégovine

1034^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 1^{er} février 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 h 25

2. Président : Ambassadeur S. Bencun

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et à démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/45/23) (FSC.DEL/45/23/Add.1)

b) *Guerre d'agression russe contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/42/23), Royaume-Uni (FSC.DEL/48/23 OSCE+), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/39/23), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/40/23), Canada, Lituanie (également au nom de l'Estonie et de la Lettonie) (FSC.DEL/44/23 OSCE+), Lettonie (FSC.DEL/43/23 OSCE+), Pologne, Biélorussie (FSC.DEL/47/23 OSCE+), Allemagne (FSC.DEL/41/23 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Délivrance par l'Autriche de visas aux diplomates et au personnel administratif et technique russes* : Fédération de Russie (FSC.DEL/46/23), Autriche

- b) *Mécanisme d'annonce et de rappel établi en vertu de la Décision n° 10/02 du FCS : Président*

4. Prochaine séance :

Mercredi 8 février 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence